N°. 203.

Nicolas Lambart et Pauline Louise Genderon

L'an Mil huit Cent Vingt Cinq le Vingt Sept Décembre à Midi par devant nous Adjoint officier de l'Etat Civil soussigné Délégué par arrêté de Mr le Maire Son Conseiller en la Section publique de Bellevue Nicolas Lambart âgé de Vingt Six ans demeurant à Courbevoie avenue Impériale N°. 13, Fils majeur et Naturel de Jean Roger Lambart officier retraité Chevalier de l'ordre Royal de Saint Louis et de Catherine Babert avec laquelle il vivait Non Marié; d'une part

Et Dlle Pauline Louise Genderon âgée de Vingt ans Fleuriste demeurant à Paris avec ses père et mère Rue St. Etienne N°. 9 fille le quinze Germinal An Trois ou quatre avril mil Sept Cent quatre vingt quinze fille majeure de Mr Jacques Genderon fabricant d'objets pour les Beaux arts et de Dame Louise Maudeuit son épouse ici présents et consentants d'autre part

Lesquels ont déclaré vouloir se procéder à la Célébration de Mariage projetté entre eux par les publications faites en cette Mairie le Dimanche quatre de ce mois.

Et aucune Opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée Nous avons donné lecture aux Requérants tant après avoir donné lecture de l'acte de Mariage et de tous les actes de l'Etat Civil mentionnés et des chapitres six du titre du Code Civil intitulé du mariage avons demandé aux futurs époux et épouse si veulent tous deux se prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement Nous Officier Public susdit avons déclaré au Nom de la Loi que Nicolas Lambart et Pauline Louise Genderon sont unis par le Mariage.

Deux cent Sixième.

Vu pour la légalisation de la signature de Mr Jolivet apposée ci-contre.
Le Maire du 7me Arrondissement
Bellanger

Jolivet

Nicolas Lambart Pauline Louis Genderon
Caterine Babert Lacadenet
Lambart Gendron Jolivet
Montard Daumebard Berry Maudeuit

N°. 204

Georges henry Lucet et Marie Gérard

L'an Mil huit Cent Vingt Cinq le Vingt huit Décembre à Midi par devant nous Adjoint officier de l'Etat Civil soussigné Délégué par arrêté de Mr le Maire Son Conseiller en la Section publique de Bellevue Georges henry Lucet âgé de Vingt Sept ans Professeur de langue, demeurant à Courbevoie Rue Faubourg de Bécon N°. 84, né Ville de Paris quatrième arrondissement le Vingt Sept Thermidor an Sept ou quatorze août Mil Sept Cent quatre vingt Dix neuf fils majeur de

Le Sr Joachim Joseph Lucet homme
De lettres demeurant en cette ville de
Consentant ainsi qu'il résulte de son Contrat de mariage
Reçu devant Me Bruno et son Collègue
Notaires royaux en date du huit décembre
Dernier Contrôlé le neuf et définitif Dame
Marie angélique Richard son épouse
Dudit Commune de Charenton le neuf septembre
Mil huit cent quatorze d'une part

Et Dlle Marie Girard agée de
Vingt deux ans deux mois demeurant à Tours
avec son père rue Ste Scholastique No. quinze
de cette Ville Vingt cinq Juin dernier mil huit cent trois, fille majeure
De Jean Jacques Girard Charpentier et Contremaître
ainsi qu'il résulte de son Contrat de mariage reçu
devant Me Mirault et son Collègue Notaires
en cette Ville en date du trois de ce mois
Enregistré le dit jour et de défunte mère
Françoise Violet son épouse décédée à cette
Ville le vingt quatre Novembre mil huit cent
onze d'autre part

Lesquels nous ont requis de procéder à la
célébration du mariage projetté entre eux et donner les
publications ordonnées par la loi pour être ensuite à la porte de la Maison
commune de cette Ville ainsi que le prescrit l'article
Deux cent neuf du Code Civil Des mariages.

Aucune opposition audit Mariage ne
nous ayant été signifiée faisant droit à la
Requisition à nous faite avons donné lecture de
tous les actes et pièces relatifs à ce
Chapitre et fait la lecture du Code civil intitulé du
Mariage avons demandé aux futurs époux et à
la future épouse s'ils entendaient prendre pour mari
et pour femme Chacun d'eux celui et celle que
chacun d'eux a désigné et a répondu de
suite affirmativement et Nous avons de
l'autorité à nous confiée par la loi prononcé que les Sr Georges

Deux cent huitième.

Henry Lucas et Dlle Marie Girard
Son Epouse par le Mariage dont il a été
fait mention de Mathurin Jeanneau Ecuyer
De trente cinq ans Demeurant Rue Faubourg
Le Bède No. 82

De Louis François Colineau agé de vingt deux
ans propriétaire Rue Faubourg Le Bède No. 82.

De Silvain Constant Gaudin agé de vingt huit
ans propriétaire Rue de Bécoles No. 55

Et Mathieu Nicolas Degibon agé de quarante
Cinq ans Garde de corps et Rue Pont Perrin
No.

Lequel après lecture faite a donné lecture de
procès verbal de Mariage Rue susdite ainsi
qu'il se porte Contrat autre

Lucet Marie Girard
Colineau aîné
Le Gibon
Badin
Billanger

No. 208 L'an Mil huit Cent Onze le Vingt cinq
Décembre à Midi pardevant nous adjoint Officier de
Mathurin Jouneau Conseiller délégué par arrêté de M. le Maire
Jouneau de ville Sr Mathurin Jouneau agé de
Et Mme Vingt six ans sept mois Coutelier Demeurant
Ophalphora Coupe avec le père et mère Rue de Gatine
No. 58 né à Dix-huit Février de l'an sept
Cent Sept Mil Sept Cent quatre vingt dix neuf
Fils majeur de Mathurin Jouneau Coutelier
Et de Jeanne Papot son épouse les père et
mère Ci-présents et Consentants, d'une part